

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

Province de Québec

### Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 16 décembre 2025, à 19 h 00, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir	M. Benjamin Canzani
Mme Marie-Soleil Poulin	M. Michel Ménard
M. Guillaume St-Pierre	M. Mario St-Pierre

Et madame la directrice générale et greffière-trésorière Jeanne Bergeron.

Monsieur le maire Steve Lanciaux informe les personnes présentes que la rencontre est enregistrée.

#### **2025-12-16-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

#### **2025-12-16-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2026
4. Adoption du Plan Triennal d'Immobilisation 2026-2027-2028
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

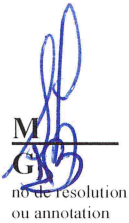
#### **2025-12-16-03 ADOPTION DU BUDGET 2026**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 954 du *Code municipal du Québec*, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

**CONSIDÉRANT** le document explicatif du budget fait partie intégrante de ce procès-verbal;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSE** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Benjamin Canzani et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'ADOPTER** le budget pour l'exercice financier 2026 ci-dessous, tel que présenté par la greffière-trésorière.
- **DE DÉCRÉTER** qu'un document explicatif du budget sera publié dans le journal municipal *Le Mégilien* diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'une distribution gratuite à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité conformément à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**

<b>BUDGET 2026</b>	
Dépenses	
Adm. Générale	591 578 \$
Sécurité publique	257 383 \$
Transport	816 555 \$
Hygiène du milieu	195 879 \$
Santé et bien-être	7 980 \$
Urbanisme et territoire	160 965 \$
Loisirs et culture	178 374 \$
Frais de financement	2 839 \$
<b>Sous-total</b>	<b>2 211 553 \$</b>
Amortissements	
Immobilisations	13 200 \$
<b>Total dépenses</b>	<b>2 224 753 \$</b>
Appropriation du surplus non affecté	(127 399) \$
Appropriation du surplus affecté aqueduc	(5 000) \$
Appropriation du surplus affecté égoût	
Fonds de roulement	
Réserve pour élection	3 750 \$
Réserve pour fosses	67 432 \$
Remboursement capital	8 800 \$
Remboursement FDR	20 000 \$
Emprunt FDR	
<b>Grand total dépenses</b>	<b>2 192 336 \$</b>
Revenus	
Taxes valeur foncières	1 371 510 \$
Taxes autres bases	297 131 \$
Paiements tenant lieu de taxes	1 039 \$
Transferts	340 531 \$
Services rendus	32 625 \$
Imposition de droits	77 000 \$
Amendes et pénalités	4 000 \$
Intérêts	23 500 \$
Autres revenus	
<b>Sous-total</b>	<b>2 147 336 \$</b>
Subventions immobilisations	45 000 \$
<b>Total revenus</b>	<b>2 192 336 \$</b>
Écart	(0) \$

Adoptée.

**2025-12-16-04 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2026-2027-2028**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*, le conseil doit préparer et adopter le programme triennal d'immobilisations pour les trois années financières subséquentes;


**CONSIDÉRANT** le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 faisant partie intégrante de ce procès-verbal;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSE** par monsieur le conseiller Guillaume St-Pierre, **APPUYE** par monsieur le conseiller Michel Ménard et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde**



- **D'ADOPTER** le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028;
- **DE DÉCRÉTER** qu'un document explicatif du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 sera publié dans le journal municipal Le Mégilien diffusé sur le territoire de la municipalité au lieu d'une distribution gratuite à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité conformément à l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

 <b>MUNICIPALITÉ SAINT-HERMÉNÉGILDE PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028</b>					
INFRASTRUCTURES	TRAVAUX PRÉVUS	2026	2027	2028	FINANCEMENT
<b>ADMINISTRATION</b>					
MOBLIERS DE BUREAU	Remplacement de mobilier				
APPARELS INFORMATIQUES	Remplacement de portables	8 200,00 \$	7 300,00 \$	1 200,00 \$	BUDGET
<b>VÉHICULES</b>					
CAMION, TRACTEUR					
<b>BÂTIMENTS</b>					
GARAGE MUNICIPAL					
Centre communautaire					
REMISE LOISIRS	Remplacement de la remise		5 000,00 \$		BUDGET
CHALET DES LOISIRS	Rénovation du chalet et rénovation	200 000,00 \$			BUDGET ET SUBVENTION
REMISE PLAGE LAC WALLACE	Remplacement de la remise	5 000,00 \$			BUDGET
<b>TERRAINS</b>					
Parc Armand Viau	Filet terrain de balle	40 000,00 \$			BUDGET ET SUBVENTION
Terrain Plage					
<b>INFRASTRUCTURES</b>					
Entrées Municipales					
Halte 141	Station de lavage		250 000,00 \$		BUDGET et SUBVENTIONS
Lac Wallace	Descente de bateaux				BUDGET et SUBVENTIONS
Sentier Ouellette					
<b>MATERIEL &amp; OUTILLAGE</b>					
VOIRIE					
Asphaltage	Divers chemins	451 446,00 \$			
Travaux de membrane et rechargement	Divers chemins	465 095,00 \$			
<b>TOTAL :</b>		<b>1 169 741,00 \$</b>	<b>262 300,00 \$</b>	<b>1 200,00 \$</b>	

Adoptée.

**2025-12-16-05 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Cette séance est convoquée en vertu de l'article 956 du *Code municipal du Québec*. Il ne peut y avoir d'autres discussions que celles portant sur le budget pour l'exercice financier 2026, le mode de financement d'une dépense prévue au budget et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
De Saint-Herménégilde

  
no de résolution  
ou annotation

2025-12-16-06 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin propose la levée de l'assemblée à 19 h 04.

Monsieur le maire Steve Lanciaux, en son nom et aux noms des conseillers, souhaite à tous, un Joyeux Noël et une Bonne Année, santé pour 2026.

  
Directrice générale et greffière-trésorière

  
Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

